



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL
OISE-PAYS DE FRANCE**

**COMITÉ SYNDICAL
SEANCE DU 31 MARS 2025**

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE

COMITE SYNDICAL DU 31 MARS 2025

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance	5
Comptes administratifs 2024	7
Comptes de gestion 2024	19
Information sur les modifications du programme d'actions 2025 ;	23
Autorisations de Programmes/Crédits de paiement, Autorisations d'Engagement/Crédits de paiement	29
Budgets primitifs 2025	37
Ouverture des heures de vacation	57
Présentation du rapport d'activités 2024	61
Questions diverses	63

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif ci-après détaillé fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement

En dépenses

Section de fonctionnement	Prévu 2024	Réalisé 2024	Réalisé 2023
Charges à caractère général	315 000 €	299 897,60 €	296 157,43 €
<u>dont :</u>			
Achat de prestation service	30 000 €	45 239,46 €	51 649,81 €
Eau et assainissement	2 000 €	2 716,08 €	2 031,87 €
Energie – électricité	43 000 €	41 788,12 €	37 023,45 €
Carburant	3 000 €	2 050,19 €	2 767,67 €
Alimentation	4 300 €	2 589,95 €	4 064,57 €
Autres fournitures non stockées	2 500 €	1 575,27 €	3 190,55 €
Fourniture d'entretien	600 €	417,84 €	535,03 €
Fournitures de petit équipement	5 500 €	3 890,53 €	5 300,18 €
Fournitures administratives	9 000 €	6 822,32 €	8 082,90 €
Contrats prestations de services	3 000 €	2 299,20 €	2 078,43 €
Locations mobilières	1 000 €	514,81 €	991,20 €
Entretien de terrains	5 000 €	5 845,00 €	0,00 €
Entretien des bâtiments	9 000 €	8 511,76 €	8 722,48 €
Entretien et réparation de voirie	3 000 €	0,00 €	0,00 €
Entretien matériel roulant	5 000 €	3 916,45 €	4 732,82 €
Maintenance	40 000 €	36 120,33 €	33 766,78 €
Primes d'assurance	20 000 €	21 913,26 €	18 582,32 €
Documentation	3 000 €	3 119,92 €	1 575,65 €
Versement à org. de formation	4 000 €	1 685,00 €	1 140,00 €
Colloques et séminaires	3 000 €	5 144,89 €	1 972,31 €
Frais d'actes, de contentieux	2 000 €	0,00 €	0,00 €
Annonces et insertions	9 500 €	5 893,20 €	8 979,60 €
Publications/catalogues/imprimés	2 000 €	250,80 €	1 449,60 €
Transport collectif	2 000 €	389,60 €	1 591,77 €
Voyages, déplacements, mission	10 000 €	16 678,19 €	8 459,61 €
Réceptions	5 000 €	3 869,95 €	8 550,29 €
Frais d'affranchissement	20 000 €	23 608,90 €	18 988,72 €
Frais de télécommunication	16 500 €	10 004,20 €	13 817,75 €
Cotisations	32 000 €	27 325,96 €	30 715,58 €
Frais de nettoyage des locaux	15 000 €	13 478,70 €	11 468,32 €
Charges de personnel	1 420 000 €	1 219 475,75 €	1 249 374,63 €
Autres charges gestion courante	30 000 €	38 533,09 €	20 296,82 €
Virement budget opérationnel	305 789,07 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	307 527,59 €	307 527,59 €	216 985,92 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 378 316,66 €	1 865 434,03 €	1 782 814,80 €

En recettes

Section de fonctionnement	Prévu 2024	Réalisé 2024	Réalisé 2023
Dotations et participations	1 700 943,76 €	1 673 907,74 €	1 712 624,50 €
➤ participation Etat	141 993,00 €	153 188,00 €	131 400,00 €
➤ participation Régions	793 064,00 €	796 455,76 €	818 000,00 €
➤ participation Départements	226 230,00 €	226 230,00 €	226 230,00 €
➤ participation des communes	421 930,00 €	416 722,32 €	392 350,25 €
➤ participation autres groupements	0,00 €	25 153,89 €	5 325,72 €
➤ Fonds structurels européens	116 660,00 €	54 472,73 €	118 588,76 €
➤ Participations autres organismes	0,00 €	0,00 €	19 663,77 €
➤ FCTVA	1 066,76 €	1 685,04 €	1 066,00 €
Produit des services (SITRARIVE)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Atténuation de charges (de personnel)	0,00 €	6 095,07 €	0,00 €
Autres produits de gestion courantes	0,00 €	529,95 €	0,91 €
Produits exceptionnels (plan de chasse, remboursement assurance, vente voiture)	0,00 €	2 847,35 €	75,85 €
Opérations d'ordre (amortis.)	122 403,07 €	89 460,80 €	84 148,82 €
Excédent de fonctionnement N-I	1 931 980,96 €	1 931 980,96 €	1 916 945,68 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 756 327,79 €	3 705 821,87 €	3 714 795,76 €

Le compte administratif fait apparaître un solde **positif de 1 840 387,84 € en section de fonctionnement**.

Hors reprise de l'excédent de fonctionnement antérieur, l'exercice 2024 se solde (recettes de fonctionnement moins dépenses de fonctionnement) par un léger déficit de 91k€ contre un excédent de 15k€ à fin 2023.

Commentaires :

I – sur les dépenses :

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2024 sont en légère baisse par rapport à celles de 2023 (- 7 922,44 € , - 0,89 %) en raison d'une baisse des charges de personnel (- 29 899 €). Le détail est présenté ci-dessous.

Charges à caractère général :

Les charges à caractère général sont légère hausse (+ 3 740 € ; +1,26 %).

Parmi les postes de dépense qui ont le plus augmenté :

Eau et assainissement : + 684 € ; + 33,7 %. Les prix ont augmenté suite au changement de concessionnaire.

Energie – électricité : + 4 765 € ; +12,9 %

Entretien de terrain : Cette année, plusieurs abattages d'arbres menaçants ont dû être réalisés à la Maison du Parc et au marais d'Avilly (5 845 €).

Maintenance : + 2 354 € ; +67%.

Assurance multirisques : + 3 331 € ; +17,93 %. C'est l'assurance des véhicules qui a augmenté (une voiture supplémentaire et les triporteurs).

Documentation générale et technique : + 1 544 € ; +98 %. Des réabonnements de décembre 2023 sont passés sur l'exercice 2024.

Frais de colloques et séminaires : + 3 173 € ; +160,9%. Davantage de chargés de mission ont pris part à des séminaires et congrès, notamment ceux organisés par la Fédération des PNR.

Voyages, déplacements et missions : + 10 570 € ; +173 %. Cette année, plusieurs chargés de mission ont participé au congrès des Parcs naturels régionaux alors que depuis de nombreuses années, très peu y participaient (arrivée de nouveaux chargés de mission).

Frais d'affranchissement : + 4 620 € ; +24,3%

Frais de nettoyage des locaux : + 2 040 € ; +17,8% (prestation de décembre 2023 sur l'exercice 2024 et augmentation du contrat).

A l'inverse, d'autres comptes ont baissé :

Achat de prestation de services : - 6 410 € ; -12,4%

Alimentation : -1 475 € ; -36,3%

Autres fournitures non stockées : - 1 615€ ; -50,6%

Fournitures de petits équipements : - 1 410 € ; -26,6%

Réceptions : - 4 680 € ; -54,7% (mais l'année 2023 était exceptionnelle, en raison des réunions des maires organisées chaque mois).

Publication, catalogues et imprimés : - 1 199 € ; -86,3%

Frais de télécommunication : - 3 814 € ; -27,6%. Un nouveau contrat a été revu, suite au passage de la télécommunication par la fibre.

Dépenses de personnel :

Les dépenses de personnel ont baissé en 2024 de 29 899 € (- 2,39%) ce qui s'explique de la façon suivante :

Le poste du chargé de mission « filière bois » est depuis 2024 comptabilisé dans le budget opérationnel car il est financé par le reliquat de l'enveloppe du COTTRI qui est affectée au budget opérationnel.

Des changements de chargés de mission ont laissé des postes vacants quelques mois, le temps de les pourvoir : chargée de mission tourisme (environ 2 mois), chargée de communication (environ 3 mois), assistant (environ 3 mois).

Dans le même temps, un poste supplémentaire a été pourvu, celui de chargé de mission développement économique, à partir d'août 2024.

Autres charges de gestion courantes :

Ces charges ont augmenté de 18 236 € ; +89,85 %. Cette forte augmentation résulte du compte 65811 Droits d'utilisation – informatique en nuage et 658118 – Autres redevances pour concessions/brevets.

D'une part, on a de plus en plus recours à de l'hébergement en ligne ou à des logiciels qui requièrent des droits d'utilisation et dont les dépenses doivent être imputées aux comptes 65811 et 658118.

D'autre part, sur ce compte, ont été imputés 7 000 € pour le serveur SVE utilisé par les collectivités qui passent par le WEBSIG du Parc naturel régional pour gérer les autorisations d'urbanisme. Les collectivités ont remboursé le PNR au prorata du nombre d'habitants, comme la convention entre le PNR et les collectivités le stipule.

2 – sur l'excédent de fonctionnement :

Le PNR est dans l'obligation de conserver un excédent cumulé important, qui s'explique par les éléments suivants :

- Le PNR doit faire face aux dépenses courantes de fonctionnement. Dans cette optique, il convient de considérer un besoin de trésorerie correspondant à 5 mois de dépenses courantes, soit un peu plus de 500 000 euros.
- Le PNR doit faire face à des avances importantes sur ses programmes d'actions.

Les subventions, notamment liées aux programmes européens rentrent très mal et des décalages de plusieurs années existent.

On rappellera que le PNR a dû faire face, dans le passé, à de très importantes difficultés de trésorerie et qu'il a été dans l'obligation d'ouvrir une ligne de trésorerie. Cette ligne de trésorerie n'est plus nécessaire aujourd'hui.

- La section de fonctionnement doit être en capacité de mobiliser une somme importante pour la dotation aux amortissements, pour le budget principal mais aussi pour le budget opérationnel. Même s'il s'agit d'une écriture comptable, elle entre en compte dans le résultat et dans l'équilibre du budget.
- Enfin, les statuts ne prévoient pas l'indexation des cotisations des principaux contributeurs (Régions, Département) sur l'inflation ou la hausse des dépenses de personnel (glissement vieillesse technicité, nouvelles dépenses liées à l'obligation de passer un contrat collectif de prévoyance et de complémentaire santé par exemple,...). En 2025, les contributions vont même baisser. **Pour la première fois, l'excédent de fonctionnement devra être mobilisé pour faire face aux dépenses de fonctionnement annuelles courantes.**

Section d'investissement

En dépenses

Section d'investissement	Prévu 2024	Réalisé 2024
Immobilisations incorporelles	23 248,00 €	1 698,00 €
Immobilisations corporelles	257 846,87 €	104 641,43 €
Opérations d'ordre (040 et 041.)	122 403,07 €	89 460,80 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	403 497,94 €	195 800,23 €

En recettes

Section d'investissement	Prévu 2024	Réalisé 2024
Subventions d'investissement	274 753,00 €	80 842,36 €
FCTVA	6 341,87 €	22 319,32 €
Opérations d'ordre (040 et 041)	307 527,59 €	307 527,59 €
Excédent N-I	499 040,51 €	499 040,51 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 087 662,97 €	909 729,78 €

Le compte administratif fait apparaître un solde **positif de 713 929,55 € en section de d'investissement.**

Commentaires :

On rappelle que les dépenses et les recettes de la section d'investissement du budget principal émanent aux programmes d'actions du PNR. Les dépenses sont donc couvertes à 100 % par les subventions que votent les Régions et les Départements pour les programmes d'actions.

On rappellera que les actions sont budgétées (BP ou DM) dès le vote par le Comité Syndical. Néanmoins, elles ne commencent, au plus tôt, que 6 mois après, le PNR devant attendre tous les accords des financeurs pour commencer les actions.

De plus, compte tenu de l'importance des actions engagées, le PNR peut mettre plus de 2 ans pour terminer ces actions. Il est donc tout à fait logique que les dépenses réalisées soient très inférieures aux dépenses inscrites au BP.

Par ailleurs, on notera que l'excédent de cette section d'investissement est lié aux opérations d'ordre (reprises sur subvention : 307 527 € en recette ; 89 460 € pour les dotations aux amortissements, en dépense) et à la reprise du résultat de 2023 (+499 404 €).

BUDGET OPERATIONNEL

Le compte administratif détaillé ci-après fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

En dépenses

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	1 642 587,00 €	766 615,75 €
Charges de personnel	47 500,00 €	32 475,54 €
Autres charges courantes	523 846,00 €	142 691,05 €
Opérations d'ordre (042)	522 035,86 €	220 959,79 €
Déficit N-I reporté	592 626,20 €	592 626,20 €
TOTAL	3 328 595,06 €	1 755 368,33 €

En recettes

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dotations et participations	2 744 077,00 €	1 410 709,09 €
Produits exceptionnels (virement du budget principal)	305 789,07 €	0,00 €
Opérations d'ordre	278 728,99 €	190 355,35 €
TOTAL	3 328 595,06 €	1 601 064,44 €

Le compte administratif fait apparaître un solde **négatif de 154 303,89 € en section de fonctionnement.**

Commentaires :

Comme pour la section d'investissement du budget principal, les dépenses et les recettes sont liées aux programmes d'actions votés annuellement. Toutes les opérations sont suivies, en dépenses comme en recettes, de façon analytique.

Cette année, le résultat de la section de fonctionnement est beaucoup moins déficitaire que les années antérieures. Ceci est lié à un meilleur rattachement des recettes à l'exercice 2024 : 276 982 € de recettes non encore perçues alors que les opérations sont terminées et ont été rattachées à 2024.

Néanmoins, lorsque les opérations n'étaient pas terminées, les recettes n'ont pas été rattachées alors que des acomptes ont été versés. Ceci explique le déficit. On ajoutera que le déficit reporté de 426 950 €, issu des dotations aux amortissements des années précédentes, contribue au résultat négatif.

On rappellera, par ailleurs, que pour chaque opération il existe un décalage entre l'inscription de la dépense et de la recette puis la réalisation complète, tant pour les dépenses que pour les recettes perçues. Ceci explique le décalage important entre les montants prévus et le réalisé.

Section d'investissement

En dépenses

Section d'investissement	Prévu	Réalisé
Subventions d'équipement versées	513 068,00 €	117 682,62 €
Immobilisations corporelles	73 464,00 €	15 591,02 €
Opérations pour compte de tiers	113 589,00 €	74 064,49 €
Opérations d'ordre (040)	278 728,99 €	190 355,35 €
Déficit N-I reporté	195 326,19 €	195 326,19 €
TOTAL	1 174 176,18 €	593 019,67 €

En recettes

Section d'investissement	Prévu	Réalisé
Subventions d'investissement	589 803,00 €	128 913,02 €
Opérations pour compte de tiers	104 586,00 €	29 124,29 €
FCTVA	5 732 €	5 416,47 €
Opérations d'ordre (040)	522 035,86 €	220 959,79 €
TOTAL	1 222 156,86 €	384 413,57 €

Le compte administratif fait apparaître un **solde négatif de 208 606,10 € en section d'investissement.**

Commentaires :

De même, le déficit de la section d'investissement est lié au versement attendu de subventions pour des dépenses qui ont été réalisées et à la reprise du résultat de 2023.

Les opérations étant pluriannuelles, la lecture annuelle du budget opérationnel n'est pas significative. Le tableau d'avancement des opérations présenté ci-après est plus intéressant.

Il vous est proposé d'approuver ces comptes administratifs.

Documents budgétaires :

Les documents budgétaires soumis au vote (comptes administratifs 2024 et budgets primitifs 2025) sont consultables sur le site internet du Parc, via l'Extranet :

- Login : PNRopf
- Mot de passe : extranetPNRopf
- Rubrique : « BUDGET »

ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS AU 3 FEVRIER 2025

N° FICHE	INTITULE	VOLET ACTIONS	Montant subventionnable	Enagements au 31/12/2024	Dépenses réalisées au 31/12/2024	Etat avancement	Taux engagement	Taux de réalisation
001	ASSISTANCE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE A LA PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS	2021	60 000 €	0 €	60 000 €	Terminée	0%	100%
002	PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA FLORE MENACEE - 5ème TRANCHE	2021	15 000 €	0 €	15 000 €	Terminée	0%	100%
003	RESTAURATION ECOLOGIQUE DE MILIEUX NATURELS	2021	21 625 €	0 €	21 625 €	Terminée	0%	100%
004	ADAPTATION DE LA FORET DE CHANTILLY AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - RECHERCHE ET EXPERIMENTATION - 2ème TRANCHE	2021	51 458 €	0 €	50 502 €	Terminée	0%	98%
005	ETUDES DE LA CAPACITE FONCIERE DES COMMUNES DU PARC	2021	90 000 €	0 €	90 000 €	Terminée	0%	100%
006	FONDS D'INTERVENTION "ETUDES D'AMENAGEMENT"	2021	136 682 €	0 €	125 617 €	En cours	0%	92%
007	VALORISATION PAYSAGERE ET GESTION DES CIMETIERES DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF ZERO PHYTO - 2ème TRANCHE	2021	74 167 €	0 €	71 708 €	Terminée	0%	97%
008	ETUDES POUR DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS INTEGRANT LA GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES DANS LES COMMUNES DU PARC	2021	117 852 €	0 €	114 146 €	Terminée	0%	97%
009	FONDS EN FAVEUR D'UNE GESTION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU PATRIMOINE VEGETAL	2021	50 000 €	0 €	48 720 €	Terminée	0%	97%
010	SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE	2021	43 004 €	0 €	42 465 €	Terminée	0%	99%
011	ELABORATION D'UN CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES	2021	23 673 €	0 €	19 425 €	Terminée	0%	82%
012	RECHERCHE DE TYPOLOGIES ARCHITECTURALES CONTEMPORAINES INTEGREES AUX TISSUS BATIS TRADITIONNELS	2021	60 000 €			Terminée	0%	0%
013	RECHERCHES PATRIMONIALES	2021	52 428 €	0 €	50 945 €	Terminée	0%	97%
014	PROGRAMME DE REHABILITATION DU PATRIMOINE RURAL	2021	100 087 €	25 000 €	73 570 €	En cours	25%	74%
015	CIRCUITS D'INTERPRETATION DES PATRIMOINES - CHANTILLY Phase 2	2021	29 560 €	8 859 €	12 051 €	En cours	30%	41%
016	FONDS D'INTERVENTION POUR DES EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES	2021	56 143 €	0 €	54 272 €	Terminée	0%	97%
017	FONDS D'INTERVENTION POUR L'INTEGRATION PAYSAGERE DES BATIMENTS AGRICOLES OU LIES A L'ACTIVITE FORESTIERE	2021	20 000 €	7 667 €	8 509 €	En cours	38%	43%
018	DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS ET L'ALIMENTATION LOCALE SUR LE TERRITOIRE DU PARC	2021	52 872 €	0 €	40 960 €	Terminée	0%	77%
019	SOUTIEN AUX PRESTATIONS MARQUEES " VALEURS PARC NATUREL REGIONAL "	2021	3 111 €	0 €	3 043 €	Terminée	0%	98%
020	PROGRAMME DE COMMUNICATION	2021	72 138 €	0 €	70 257 €	Terminée	0%	97%
021	PROGRAMMES PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES " Une action pour mon Parc, une action pour ma Planète " 2ème Tranche	2021	67 862 €	0 €	67 840 €	Terminée	0%	100%
022	ORGANISATION D' ACTIONS DE SENSIBILISATION "GRAND PUBLIC" et CAMPAGNES ECOCITOYENNES	2021	33 136 €	0 €	33 103 €	Terminée	0%	100%
023	ELABORATION DU TO - QUESTIONS 5 à 12	2021	62 400 €	0 €	62 430 €	Terminée	0%	100%
024	TRAVAUX A LA MAISON DU PARC	2021	46 575 €	0 €	38 069 €	Terminée	0%	82%
025	EQUIPEMENTS DU PARC	2021	45 000 €	0 €	44 940 €	Terminée	0%	100%
	PROGRAMME D' ACTIONS 2021		1 384 773 €	41 526 €	1 219 197 €		3%	88%
027	ASSISTANCE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE A LA PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS	2022	60 000 €	0 €	60 000 €	Terminée	0%	100%
028	PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA FLORE MENACEE - 6ème tranche	2022	15 000 €	0 €	15 000 €	Terminée	0%	100%
029	RESTAURATION ECOLOGIQUE DE MILIEUX NATURELS	2022	21 750 €	0 €	21 750 €	Terminée	0%	100%
030	REALISATION D'ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE - 1ère phase	2022	53 000 €	0 €	53 000 €	Terminée	0%	100%
031	VIDEO PEDAGOGIQUE SUR LE FLEURISSEMENT DURABLE ET LA VEGETALISATION DES COMMUNES	2022	7 092 €	0 €	7 092 €	Terminée	0%	100%
032	FORET DE CHANTILLY : COMPRENDRE LES BLOCAGES DE REGENERATION	2022	80 000 €	10 000 €	70 000 €	En cours	13%	88%
033	PROLONGATION DU DISPOSITIF D'AUTOSTOP ORGANISE	2022	10 048 €	0 €	6 232 €	Terminée	0%	62%
034	ETUDES URBAINES	2022	71 910 €	0 €	70 830 €	Terminée	0%	98%
035	FONDS "ETUDES D'AMENAGEMENT"	2022	206 144 €	8 544 €	197 199 €	En cours	4%	96%
036	ETUDES AMENAGEMENTS PAYSAGERS INTEGRAND LA GESTION ALTERNATIVE DES EP 6 3ème tranche	2022	76 368 €	0 €	76 368 €	Terminée	0%	100%
037F	FONDS POUR L'AMELIORATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET L'UTILISATION DES MATERIAUX BIOSOURCES fonct	2022	40 000 €	0 €	15 480 €	En cours	0%	39%

ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS AU 3 FEVRIER 2025

0371	FONDS POUR L'AMELIORATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET L'UTILISATION DES MATERIAUX BIOSOURCES inv	2022	50 000 €										
038	FONDS EN FAVEUR D'UNE GESTION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU PATRIMOINE VEGETAL	2022	60 000 €	0 €	59 830 €	Terminée	0%	0%	100%				
039	ELABORATION DE CAHIERS DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES	2022	36 906 €	14 075 €	10 777 €	En cours	38%	38%	29%				
040	PROGRAMME DE REHABILITATION DU PATRIMOINE RURAL	2022	102 480 €	19 027 €	83 453 €	En cours	19%	19%	81%				
041	CIRCUITS D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE SENLIS LUZARCHES	2022	48 040 €	0 €	18 025 €	En cours	0%	0%	38%				
042	EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES	2022	62 012 €	0 €	60 313 €	Terminée	0%	0%	97%				
043	FONDS D'INTERVENTION POUR L'INTEGRATION PAYSAGERE DES BATIMENTS AGRICOLES	2022	40 000 €	0 €	39 753 €	Terminée	0%	0%	99%				
044	MISE EN OEUVRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - 3ème tranche	2022	28 508 €	0 €	25 451 €	Terminée	0%	0%	89%				
045	JALONNEMENT DE LA BOUCLE CYCLO V4	2022	8 783 €	0 €	7 785 €	Terminée	0%	0%	89%				
046	EDITION DE FICHES DE RANDONNEE	2022	2 628 €	0 €	2 628 €	Terminée	0%	0%	100%				
047	PROGRAMME DE COMMUNICATION	2022	67 383 €	0 €	57 563 €	Terminée	0%	0%	85%				
048	PROGRAMMES PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES	2022	68 522 €	0 €	68 485 €	Terminée	0%	0%	100%				
049	ACTIONS DE SENSIBILISATION "GRAND PUBLIC" ET CAMPAGNES ECOCITOYENNES	2022	25 506 €	0 €	25 386 €	Terminée	0%	0%	100%				
050	ELABORATION DU TO - Questions 1 à 3	2022	33 000 €	12 484 €	20 516 €	En cours	38%	38%	62%				
051	TRAVAUX A LA MAISON DU PARC	2022	45 626 €	28 850 €	14 099 €	En cours	63%	63%	31%				
052	EQUIPEMENTS -NOUVELLE TRANCHE	2022	20 080 €	0 €	20 020 €	Terminée	0%	0%	100%				
053	PANNEAUX "COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL "	2022	30 000 €	0 €	28 679 €	Terminée	0%	0%	96%				
	PROGRAMME D'ACTIONS 2022		1 370 786 €	92 980 €	1 135 714 €		7%	7%	83%				
054	ASSISTANCE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA PRESERVATION DES MILEUX NATURELS	2023	61 000 €	0 €	61 000 €	Terminée	0%	0%	100%				
055	PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA FLORE MENACEE - 7e TRANCHE	2023	15 000 €	0 €	15 000 €	Terminée	0%	0%	100%				
056	FONDS EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DE LA FAUNE	2023	15 000 €	2 960 €		En cours	20%	20%	0%				
057	RESTAURATION ECOLOGIQUE DE MILEUX NATURELS	2023	21 750 €	3 782 €	17 968 €	En cours	17%	17%	83%				
058	VERGER CONSERVATOIRE DE CHAALIS	2023	9 664 €	154 €	3 286 €	En cours	2%	2%	34%				
059	ADAPTATION DE LA FORET DE CHANTILLY AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	2023	30 000 €	15 000 €	15 000 €	En cours	50%	50%	50%				
060	EXPERIMENTATION DE LIGNES DE CO-VOITURAGE	2023	10 540 €	0 €	10 540 €	Terminée	0%	0%	100%				
061	EDITION DE PLAQUETTES DE MICRO-MOBILITE	2023	7 864 €	358 €	358 €	En cours	5%	5%	5%				
062	FONDS "ETUDES D'AMENAGEMENT"	2023	120 000 €	14 310 €	38 586 €	En cours	12%	12%	32%				
063	ETUDE DE MISE EN VALEUR ET GESTION DU SITE DE LA CANARDIERE - CHANTILLY	2023	89 256 €			En cours	0%	0%	0%				
064	GESTION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DES CIMETIERES	2023	57 391 €	1 416 €	47 575 €	En cours	2%	2%	83%				
065	FONDS EN FAVEUR D'UNE GESTION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU PATRIMOINE VEGETAL	2023	100 000 €	27 014 €	73 500 €	En cours	27%	27%	74%				
066	PROGRAMME DE REHABILITATION DU PATRIMOINE RURAL	2023	86 193 €	54 039 €	31 268 €	En cours	63%	63%	36%				
067	VALORISATION DES RECHERCHES HISTORIQUES	2023	34 147 €			En cours	0%	0%	0%				
068	EDITION D'UN LIVRET DE DECOUVERTE "SPORTS"	2023	11 248 €	0 €	8 664 €	En cours	0%	0%	77%				
069	FONDS "EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES"	2023	41 147 €	18 081 €	23 693 €	En cours	44%	44%	58%				
070	FONDS D'INTERVENTION POUR L'INTEGRATION PAYSAGERE DES BATIMENTS AGRICOLES	2023	40 000 €	0 €	17 672 €	En cours	0%	0%	44%				
071	EDITION D'UNE PLAQUETTE SUR LES BATIMENTS AGRICOLES	2023	9 107 €	1 659 €	7 448 €	En cours	18%	18%	82%				
072	ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS OISE - PAYS DE France	2023	21 602 €	0 €	21 435 €	Terminée	0%	0%	99%				
073	SENSIBILISATION AUX CIRCUITS-COURTS ET A L'ALIMENTATION DURABLE	2023	13 432 €	0 €	13 417 €	Terminée	0%	0%	100%				
074	DEVELOPPEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE	2023	6 000 €	1 800 €	4 200 €	En cours	30%	30%	70%				
075	EQUIPEMENT DES PRESTATAIRES MARQUES PARC	2023	2 039 €	0 €	1 829 €	Terminée	0%	0%	90%				
076	NOUVELLES EDITIONS TOURISTIQUES	2023	4 460 €	0 €	4 458 €	Terminée	0%	0%	100%				
077	PASSAGE A LA 3e VERSION DE GEOTREK	2023	14 111 €	0 €	11 748 €	En cours	0%	0%	83%				
078	PROGRAMME DE COMMUNICATION	2023	57 809 €	0 €	21 813 €	En cours	0%	0%	38%				

ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS AU 3 FEVRIER 2025

079	ACTIONS DE SENSIBILISATION "GRAND-PUBLIC" ET CAMPAGNES ECOCITOYENNES	2023	15 553 €	0 €	15 552 €	Terminée	0%	100%
080	PROGRAMMES PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES	2023	73 066 €	0 €	72 827 €	Terminée	0%	100%
081	REALISATION DU TO PAYSAGE	2023	29 955 €	20 916 €	8 964 €	En cours	70%	30%
082	RENOUVELLEMENT DES PANNEAUX "COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL"	2023	28 679 €	0 €	27 942 €	Terminée	0%	97%
083	TRAVAUX A LA MAISON DU PARC	2023	5 396 €	5 396 €		En cours	100%	0%
084	EQUIPEMENTS - NOUVELLE TRANCHE	2023	28 045 €	0 €	28 111 €	Terminée	0%	100%
	PROGRAMME D'ACTIONS 2023		1 059 454 €	166 885 €	603 854 €		16%	57%
085	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels	2024	93 000 €	65 600 €	12 400 €	En cours	71%	13%
086	Programme de conservation de la flore menacée 8ème tranche	2024	20 000 €	20 000 €		En cours	100%	0%
087	Restauration écologique de milieux naturels	2024	10 939 €			En cours	0%	0%
088	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) 2ème tranche	2024	92 040 €	41 200 €	20 400 €	En cours	45%	22%
089	Fonds d'intervention "Apiculture et Frelon Asiatique"	2024	15 000 €			En cours	0%	0%
090	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique 2024	2024	63 000 €	44 000 €		En cours	70%	0%
091	Renouvellement des lignes de covoiturage	2024	30 000 €	2 796 €	26 946 €	En cours	9%	90%
092	Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique aux communes et entreprises	2024	18 785 €	4 675 €	13 798 €	En cours	25%	73%
093	Fonds d'intervention "études d'aménagement"	2024	100 000 €			En cours	0%	0%
094	Etudes pour des aménagements paysagers intégrant une gestion alternative des eaux pluviales	2024	271 621 €	170 751 €	16 281 €	En cours	63%	6%
095	Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique	2024	101 850 €			En cours	0%	0%
096	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal	2024	183 263 €	98 994 €	15 928 €	En cours	54%	9%
097	Elaboration du Règlement Local de Publicité à Pont-ste-Maxence	2024	12 345 €	12 345 €		En cours	100%	0%
098	Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales ROBERVAL	2024	18 633 €			En cours	0%	0%
099	Programme de réhabilitation du patrimoine rural	2024	71 334 €	60 776 €	9 201 €	En cours	85%	13%
100	Création de panneaux d'interprétation du patrimoine	2024	7 718 €			En cours	0%	0%
101	Fonds d'intervention pour des expertises environnementales	2024	145 883 €	0 €	9 527 €	En cours	0%	7%
102	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles	2024	30 000 €	0 €	30 000 €	Terminée	0%	100%
103	Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court	2024	32 450 €	8 925 €	9 528 €	En cours	28%	29%
104	Sensibilisation des consommateurs aux circuits-courts et à l'alimentation locale	2024	4 968 €			En cours	0%	0%
105	Développement des circuits-courts agricoles et changement de pratiques	2024	29 779 €	16 147 €	4 076 €	En cours	54%	14%
106	Démarche d'écologie industrielle territoriale : soutien à des actions	2024	40 000 €			En cours	0%	0%
107	Sentier de découverte du Mont Pagnotte	2024	27 300 €			En cours	0%	0%
108	Programme de communication	2024	23 365 €			En cours	0%	0%
109	Actions de sensibilisation "grand public" et campagnes écocitoyennes	2024	16 692 €	345 €	3 115 €	En cours	2%	19%
110	Fête des 20 ans du Parc naturel régional 2024	2024	48 906 €	0 €	48 520 €	Terminée	0%	99%
111	Programme pédagogiques à destination des scolaires	2024	75 623 €	52 434 €	12 548 €	En cours	69%	17%
112	Equipements du Parc naturel régional 2024	2024	42 400 €	9 164 €	9 517 €	En cours	22%	22%
	PROGRAMME D'ACTIONS 2024		1 626 894 €	608 152 €	241 785 €		37%	15%

COMPTES DE GESTION 2024

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : COMPTES DE GESTION 2024

Les comptes de gestion ont été établis par Monsieur le Trésorier de Senlis municipal.

En ce qui concerne le budget principal,

Il fait apparaître un solde :

- Positif de 1 840 387,84 € en section de fonctionnement
- Positif de 713 929,55 € en section d'investissement

Pour ce qui relève du budget opérationnel,

Il fait apparaître un solde :

- Négatif de 154 303,89 € en section de fonctionnement
- Négatif de 208 606,10 € en section d'investissement

Je vous propose d'approuver ces comptes de gestion 2024.

**INFORMATION SUR LES MODIFICATIONS DU
PROGRAMME D' ACTIONS 2025**

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : INFORMATION SUR LA MODIFICATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2025

Le Comité syndical a voté un programme d'actions 2025 lors de sa séance du 12 décembre dernier. Pour rappel, le montant de ce programme d'actions s'élevait à 1 271 715 €.

Les Régions et le Département de l'Oise ont revu à la baisse leurs subventions au programme d'actions :

- **Région Ile-de-France** : -5% pour les opérations de fonctionnement ; pas de baisse pour les opérations d'investissement soit : - 29 750 €
- **Région Hauts-de-France** : -35,5 % sur les opérations de fonctionnement ; pas de baisse pour les opérations d'investissement soit : - 142 000 €
- **Département de l'Oise** : - 45 % soit : -136 230 €.

Soit une baisse totale de 307 980 €.

Il faut donc revoir le programme d'actions. Il est proposé les modifications suivantes :

Programme de conservation de la flore menacée – 2025 : Une demande de subvention (80%) a été faite auprès de l'Etat au titre du fonds vert (les 20% manquants seront mobilisés sur le fonds expertises environnementales).

Restauration écologique de milieux naturels 2025-2026 : Une demande de subvention (80%) a été faite auprès de l'Etat au titre du fonds vert.

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique – 2025 : Une demande de subvention (80%) a été faite auprès de l'Etat au titre du fonds vert (les 20% manquants seront mobilisés sur le fonds expertises environnementales).

Prolongation des lignes de co-voiturage : Il est proposé de supprimer cette opération, compte tenu des faibles résultats obtenus et de l'interruption du service (février 2025) lié au retard du vote des budgets et des attributions de subventions.

« Etudes d'aménagement » : Il est proposé de supprimer cette opération, le reliquat des enveloppes antérieures devrait être suffisant pour 2025.

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique : Le montant passe de 150 000 à 100 000 €. L'enveloppe précédente 2024 n'a pas été consommée et les projets sont longs à sortir.

Expertises environnementales : Il est proposé de passer le montant du fonds de 100 000 € à 87 000 €.

Sensibilisation des consommateurs aux circuits-courts et à l'alimentation locale – 2025 : Il est proposé de supprimer de l'opération la réalisation du livre de recettes. Un autre format (fiches au fil de l'eau) sera privilégié. L'opération passe donc de 11 877 € à 2 877 €.

Développement des circuits-courts agricoles et des changements de pratiques – 2025 : Une subvention de 9 000 € de l'Agence de l'eau a été obtenue sur l'opération « Développement des circuits-courts agricoles et des changements de pratiques – 2024 » ; qui peut être appliquée sur la l'opération 2025 ; ce qui nous permet d'économiser 9 000 € sur le programme 2025.

Concours design mobilier urbain en bois local : Une économie de 15 000 € sur le concours peut être faite. Un appel à candidature sera lancé avec choix de l'équipe pour le design plutôt que de faire concourir (et rémunérer) 3 équipes.

Le reste des opérations est inchangé et l'essentiel des opérations est sauvegardé pour 2025.

PROGRAMME D'ACTIONS 2025

		COUT PNR	CR HAUT FRANCE	CR IDF	CD OISE	CD VO	ETAT	AUTRES
	ORIENTATION 1 : Préserver et favoriser la biodiversité							
	ORIENTATION 2 : Préserver, restaurer des réseaux écologiques fonctionnels							
F113	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels - 2025	95 000	30 000	26 500	38 500			
F114	Programme de conservation de la flore menacée - 2025	16 000					16 000	
F115	Restauration écologique de milieux naturels	24 214			9 641		14 573	
F116	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – 2025	15 000				15 000		
F117	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2025	32 000					32 000	
F118	Etude écologique préalable à la révision de l'Aménagement de la Forêt Carnelle	45 000		15 000		30 000		
	ORIENTATION 3 : Garantir un aménagement du territoire maîtrisé							
F119	Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique aux communes et entreprises - 2ème année	5 480	5 480					
	ORIENTATION 4 : Mettre en œuvre un urbanisme durable							
	répondant aux besoins en matière de logement							
F120	Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique - 2025	100 000		75 000	25 000			
	ORIENTATION 5 : Faire du paysage un bien commun							
F121	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal - 2025	100 000		90 000	10 000			
F122	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - 2025	67 835		57 835	10 000			
F123	Edition de plaquettes de découverte des villages - 2025	5 808	5 808					
F124	Reconstitution virtuelle de sites et monuments patrimoniaux - 2025	30 000		21 000				9 000
	ORIENTATION 6 Préserver et gérer durablement les ressources naturelles							
	ORIENTATION 7 : Faire du Parc un territoire de « mieux-être »							
F125	Fonds d'intervention pour des expertises environnementales - 2025	87 000	53 290	33 710				
	ORIENTATION 8 : Accompagner le développement des activités rurales							
F126	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles - 2025	60 000		50 000	10 000			
F127	Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court - 2025	10 606	10 606					
F128	Sensibilisation des consommateurs aux circuits-courts et à l'alimentation locale - 2025	2 877	2 877					
F129	Développement des circuits-courts agricoles et des changements de pratiques - 2025	6 710	6 710					
F130	Evolution des systèmes de restauration collective - 2025	9 000	9 000					
F131	Concours design mobilier urbain en bois local	15 000	15 000					
	ORIENTATION 9 : Promouvoir une économie environnementalement et socialement responsable							
F132	Prolongation de l'accompagnement à la démarche d'écologie industrielle territoriale	11 760	11 760					
	ORIENTATION 10 : Développer l'économie touristique							
F133	Réactualisation des fiches de randonnée pédestre	16 230	16 230					
F134	RIS de l'OT Chantilly/Senlis	93 150		30 000	20 000			43 150
	ORIENTATION 11 : Sensibiliser et éduquer pour impliquer les publics dans le projet de territoire							
F136	Programme de communication - 2025	24 308	24 308					
F137	Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes - 2025	16 887	16 887					
F138	Programmes pédagogiques à destination des scolaires - 2025/2026	80 250	50 000	15 000	15 250			
	Evaluation, Maison du Parc et moyens							
F139	Renouvellement des panneaux "commune du Parc naturel régional" - dernière phase	17 252		6 893	10 359			
F140	Travaux à la Maison du Parc - 2025	94 942	35 000	59 942				
F141	Equipements - 2025	17 330	17 330					
	TOTAL	1 099 639	292 956	498 210	148 750	45 000	62 573	52 150

**AUTORISATIONS DE PROGRAMMES/CREDITS DE
PAIEMENT, AUTORISATIONS
D'ENGAGEMENT/CREDITS DE PAIEMENT**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE**

RAPPORT DE PRESENTATION

**OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT,
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT/CREDITS DE PAIEMENT**

Afin de tenir compte de la nouvelle nomenclature M57, il a été ouvert des autorisations de programme/autorisations d'engagement et des crédits de paiements pour certaines opérations.

BUDGET PRINCIPAL – SECTION D'INVESTISSEMENT

I - AUTORISATIONS DE PROGRAMME DEJA OUVERTES

Programme 2024 :

Equipement du Parc - 2024

N°	Opération	Montant AP	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
FI12	Equipements – 2024	50 880 €	28 880 €	11 420 €	39 460 €

BUDGET OPERATIONNEL – SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT DEJA OUVERTES

Programme 2023 :

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2023

N°	Opération	Montant AE	Réalisations antérieures	Reste	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F059	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2023	30 000 €	5 000 €	25 000 €	13 480 €	10 000 €	15 000 €

Etude de mise en valeur et gestion du site de la Canardière - Chantilly

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F063	Etude de mise en valeur et gestion du site de la Canardière -Chantilly	89 256 €	53 554 €	0 €	89 256 €

Valorisation des recherches historiques – 2023

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F067	Valorisation des recherches historiques	34 147 €	10 000 €	0 €	34 147 €

Programme de communication 2023

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F078	Programme de communication 2023	57 809 €	37 809 €	21 813 €	35 996 €

Programme 2024 :**Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels 2024 -**

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F085	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels - 2024	93 000 €	35 000 €	12 400 €	80 600 €

Programme de conservation de la flore menacée 8ème tranche

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F086	Programme de conservation de la flore menacée - 8ème tranche	20 000 €	10 000 €	0 €	20 000 €

Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) 2ème tranche

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F088	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – 2ème tranche	92 040 €	32 040 €	10 400 €	81 640 €

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique 2024

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F090	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2024	44 000 €	22 000 €	0 €	

En septembre 2024, la Région Ile-de-France a voté 19 000 € supplémentaires qui ont été réaffectés à cette opération, comme cela avait été initialement prévu dans le programme d'actions 2024, voté en décembre 2023.

Il est donc proposé un nouveau montant d'autorisation d'engagement :

N°	Opération	Montant AE initial	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	Nouvelle AE	CP 2025
F090	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2024	44 000 €	22 000 €	0 €	63 000 €	63 000 €

Fonds d'intervention "études d'aménagement" 2024

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F093	Fonds d'intervention "études d'aménagement" - 2024	100 000 € €	50 000 €	0 €	100 000 €

Etudes gestion alternative des eaux pluviales 4ème programme

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F094	Etudes gestion alternative des eaux pluviales – 4ème programme	286 896 €	172 138 €	15 275 €	271 621 €

Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court 2024

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F103	Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court - 2024	32 450 €	11 143 €	9 528 €	22 922 €

Développement des circuits-courts agricoles et changement de pratiques 2024

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F105	Développement des circuits-courts agricoles et changement de pratiques - 2024	20 000 €	10 000 €	4 076 €	

Le Parc naturel régional a obtenu une subvention de l'Agence de l'eau pour l'étude Sensibio ; ce qui va permettre de prolonger l'action.

Il est donc proposé un nouveau montant d'autorisation d'engagement :

N°	Opération	Montant AE initial	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	Nouvelle AE	CP 2025
F105	Développement des circuits-courts agricoles et de changement de pratiques - 2024	20 000 €	10 000 €	4 076 €	29 779 €	25 703 €

Programme de communication 2024

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F108	Programme de communication - 2024	23 362 €	10 000 €	0 €	23 362 €

Programmes pédagogiques à destination des scolaires 2024/2025

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F111	Programmes pédagogiques à destination des scolaires - 2024/2025	75 623 €	10 000 €	2 489 €	73 134 €

2 - NOUVELLES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT LIEES AU PROGRAMME D'ACTIONS 2025 (délibération N°21/2024)

Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels – 2025

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
F113	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels - 2025	95 000 €	40 000 €	55 000 €

Etude écologique préalable à la révision de l'Aménagement de la Forêt Carnelle

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
F118	Etude écologique préalable à la révision de l'Aménagement de la Forêt Carnelle	45 000 €	25 000 €	20 000 €

Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal – 2025

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
F121	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal - 2025	100 000 €	50 000 €	50 000 €

Fonds d'intervention pour des expertises environnementales – 2025

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
FI25	Fonds d'intervention pour des expertises environnementales - 2025	87 000 €	67 000 €	20 000 €

Programme de communication – 2025

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
FI35	Programme de communication - 2025	24 308 €	10 000 €	14 308 €

Programmes pédagogiques à destination des scolaires - 2025/2026

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
FI37	Programmes pédagogiques à destination des scolaires - 2025/2026	80 251 €	10 000 €	70 251 €

BUDGET OPERATIONNEL – SECTION D'INVESTISEMENT**I - AUTORISATIONS DE PROGRAMME DEJA OUVERTES****Programme 2022 :****Fonds pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et l'utilisation des matériaux biosourcés**

N°	Opération	Montant AE	CP 2024 inscrits	Crédits consommé en 2024	CP 2025
F037i	Fonds pour rénovation énergétique des bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	60 000 €	25 000 €	0 €	

Cette opération est scindée en fonctionnement (frais d'expertises pour les porteurs de projet) et en investissement (subventions accordées aux porteurs de projet liées au surcoût des matériaux biosourcés). Compte tenu des besoins qui ont été exprimés, il est proposé de basculer 10 000 € de l'investissement vers le fonctionnement.

Il est donc proposé un nouveau montant d'autorisation de programme :

N°	Opération	Montant AE initial	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	Nouvelle AE	CP 2025	CP 2026
F037i	Fonds pour rénovation énergétique des bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	60 000 €	25 000 €	0 €	50 000 €	25 000 €	25 000 €

Circuits d'interprétation du patrimoine (Senlis, Luzarches)

N°	Opération	Montant AP	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F04I	Circuits d'interprétation du patrimoine (Senlis, Luzarches)	55 290 €	25 290 €	21 630 €	33 660 €

Programme 2024 :

Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique 2024

N°	Opération	Montant AP	CP 2024 inscrits	Crédits consommés en 2024	CP 2025
F095	Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique - 2024	101 850 €	73 100 €	0 €	101 850 €

2 - NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME LIEES AU PROGRAMME D'ACTIONS 2025 (délibération N°21/2024)

Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique – 2025

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
F120	Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique - 2025	100 000 €	50 000 €	50 000 €

Programme de réhabilitation du patrimoine rural – 2025 - Programme 2025

N°	Opération	Montant AE	CP 2025	CP 2026
F122	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - 2025	67 832 €	42 835 €	25 000 €

Je vous propose d'approuver ces autorisations de programme et autorisations d'engagement.

BUDGETS PRIMITIFS 2025

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET OPERATIONNEL)

On rappellera tout d'abord que le budget du syndicat mixte est composé :

- d'un budget principal qui intègre les dépenses et les recettes relatives à la structure,
- d'un budget opérationnel qui comporte les opérations des programmes d'actions votés annuellement, qui ne concernent pas directement le syndicat mixte

LE BUDGET PRINCIPAL

1. FONCTIONNEMENT

1.1. RECETTES :

Les recettes attendues proviennent :

- De la participation de l'Etat pour un montant de **150 000 €**.
- Des cotisations des communes, à hauteur de 3 € par habitant (montant 2024 indexé sur l'inflation), à l'exception des communes partiellement comprises pour lesquelles la cotisation est calculée au prorata du nombre d'habitants et de la surface comprise dans le Parc. Les recettes correspondantes s'élèvent ainsi à **429 100 €**.
- Des participations aux frais de structure des Régions et du Département de l'Oise :
 - Région Hauts de France : **435 000 €**
 - Région Ile-de-France : **334 400 €**
 - Département de l'Oise : **226 230 €**Nb : La Région Ile-de-France a pris à sa charge la participation du Département du Val d'Oise. Ce dernier a voté néanmoins une subvention de 45 000 € pour deux opérations du programme d'actions.
- De la participation du SITRARIVE au fonctionnement pour un montant de **1 000 €**.
- Des fonds structurels européens au titre du programme LEADER correspondant aux 80% des dépenses de fonctionnement liées à l'animation du programme LEADER (années 2022,2023) : **71 351 €**.
- Des fonds structurels européens (FEADER) et de la Région Hauts-de-France pour l'animation de Natura 2000 (prise en charge d'une partie de frais salariaux) pour l'année 2024 : **15 525 €**.
- Des fonds structurels européens (FEADER) et de la Région Hauts-de-France pour le programme relatif à la forêt de Chantilly - financement 2023 et 2024 du poste de chargé de mission forêt de Chantilly (salaires, charges, frais indirects, achat d'un ordinateur) : **85 275 €** et pour l'achat de licences pour le serveur : **5 952 €**.

- **1 276,77 €** du FCTVA

A ces recettes viendront s'ajouter **82 718,27 €** au titre des reprises sur subventions d'équipement reçues (quote-part des subventions transférables au compte de résultat – compte 777).

Par ailleurs, l'excédent de fonctionnement 2024 est repris au budget primitif 2025 pour un montant de **1 840 387,84 €**.

Au total les recettes attendues s'élèvent ainsi à 3 678 215,88 €.

1.2. DEPENSES :

Charges à caractère général :

Il est proposé d'inscrire au chapitre charges à caractère général **315 000 € (cf. tableau joint)**.

Charges de personnel :

Ces dépenses couvrent l'ensemble des salaires et cotisations sociales du Parc, ainsi que les gratifications de stage, il s'agit :

- Des 20 postes de la Charte
 - Directrice
 - 14 chargés de mission
 - 5 personnes au service administratif.
- du poste d'animateur LEADER et du poste de gestionnaire LEADER à mi-temps financés à 80% par l'Europe ;

On notera que le poste de chargé de mission filière bois financé sur l'enveloppe restante du COTTRI est budgété sur le budget opérationnel.

Enfin, sont budgétés :

- 1000 heures de vacation prévues en 2025 ;
- 4 stagiaires Bac +5 ;
- La cotisation au Centre départemental de gestion et les dépenses de médecine du travail

Les charges de personnel s'élèvent à **1 300 000 € (cf. tableau joint)**.

Autres charges de gestion courante :

Il est aussi prévu dans le budget un chapitre « Autres charges de gestion courante ».

Ce chapitre comprend :

- les redevances de licences, brevets, logiciels, en augmentation croissante ;
- les frais de mission des élus ;
- les indemnités du Président et les charges sociales afférentes.

Pour rappel, le montant des indemnités du Président a été calculé selon la grille légale du décret relatif aux indemnités perçues pour l'exercice des fonctions de Président et de Vice-président des Parcs naturels régionaux.

L'ensemble de ces dépenses s'élèvent à 32 000 €.

Par ailleurs, **93 604,33 €** sont inscrits à effet de subvention au budget opérationnel, comptabilisés également en autres charges de gestion courantes, pour équilibrer la section de fonctionnement du budget opérationnel. Le déficit de la section de fonctionnement du budget opérationnel est lié à la reprise du résultat de 2024 et aux dotations aux amortissements qui sont supérieures aux reprises sur subvention.

Il en est de même pour la section d'investissement du budget opérationnel pour lequel un virement de la section de fonctionnement est nécessaire.

Le montant de ce chapitre s'élève donc à **125 604,33 €**.

Charges financières :

Il n'est pas proposé d'ouvrir une ligne de trésorerie, compte tenu de la trésorerie actuelle du Parc.

Dotations aux amortissements :

139 368,58 € sont affectés aux dotations aux amortissements.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement prévisionnelles du budget principal s'élève à 1 879 972,91 €.

2. INVESTISSEMENT

Figurent en section d'investissement du budget principal, les opérations qui affectent le patrimoine de la structure.

2.1. DEPENSES :

Les crédits inscrits correspondent aux opérations des programmes d'actions 2022, 2023 et 2024 inscrites en investissement, encore en cours à ce jour. A cela sont ajoutés les crédits de paiement des opérations 2025. Ces dépenses s'élèvent à **239 197 € (cf. tableau)**.

Pour équilibrer cette section d'investissement, il est inscrit des dépenses supplémentaires à hauteur de **17 616,34 €** au chapitre 21 « Immobilisations incorporelles ».

Il convient en outre de prévoir les amortissements des immobilisations pour un montant de **82 718,27 €**.

Les dépenses d'investissement du budget principal sont ainsi estimées à 339 531,61 €.

2.2. RECETTES :

Les recettes de la section d'investissement du budget principal sont :

- Le versement des subventions attribuées par les partenaires pour la réalisation des opérations des programmes 2021, 2022, 2023, 2024 qui n'ont pas été versées et devraient l'être en 2025 ainsi que les subventions sollicitées pour la réalisation des opérations du programme d'actions 2025. Ces recettes se montent à **240 165 €** ;
- Le FCTVA pour **16 648,34 €** ;
- L'excédent reporté de 2024 : **713 929,55 €** ;
- Les reprises sur subventions pour un montant de **139 368,58 €**.

Les recettes d'investissement prévisionnelles du budget principal se montent à 1 110 111,47 €.

Equilibre général du budget principal 2025

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2024 (R002)		1 840 387,84 €
Exercice 2025	1 647 000 €	
Dotations, participations, subventions,		1 754 109,77 €
Produits des services (versement SITRARIVE)		1 000,00 €
Charge exceptionnelle (versement au budget opérationnel)	93 604,33 €	
Opérations d'ordre (042/777)	139 368,58 €	82 718,27 €
Total	1 879 972,91€	3 678 215,88 €

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2024		713 929,55 €
Actions 2021,2022,2023,2024	83 768 €	110 641 €
Exercice 2025	173 045,34 €	129 524 €
FCTVA		16 648,34 €
Opérations d'ordre (040)	82 718,27 €	139 368,58 €
Total	339 531,61 €	1 110 111,47 €

Nb : Conformément aux articles L.1612-6 et L.1612-7 du CGCT, la section de fonctionnement du budget principal est votée en suréquilibre dans la mesure où les excédents reportés sont repris au budget primitif. De même, la section d'investissement est votée en suréquilibre après inscription des opérations d'ordre et des excédents reportés de 2024.

LE BUDGET OPERATIONNEL

Ce budget regroupe les opérations des programmes d'actions du Parc.

1. FONCTIONNEMENT

1.1. DEPENSES :

Figurent en dépenses de fonctionnement du budget opérationnel :

- **Les actions des programmes d'actions 2021, 2022, 2023, 2024 relevant de la section de fonctionnement**, qui ont fait l'objet d'un accord de financement mais qui n'ont pas été complètement réalisées et qui sont donc reportées en 2025 tant au niveau des dépenses que des recettes. Pour certaines de ces opérations, seuls les crédits de paiement seront inscrits.

- **Les actions en totalité ou les crédits de paiement du programme d'actions 2025**

A ces opérations viennent s'ajouter :

- le poste de chargé de mission filière bois financé par le reliquat de l'enveloppe du COTTRI ;
- Le programme Forêt de Chantilly, financé par le FEADER et la Région Hauts-de-France :
 - ✓ En recettes : le versement de la subvention pour l'étude de faisabilité de l'interopérabilité des systèmes informatiques, réalisée en 2024 ;
 - ✓ En dépenses et recettes : le reversement des aides du programme à l'ONF, l'Institut de France et l'INRAe, les 3 autres partenaires du programme. Le PNR percevra de la Région et de l'Europe l'intégralité des recettes du programme et reversera aux maîtres d'ouvrage leur part de subventions, en fonction des dépenses qu'ils auront réalisées.
- Les dépenses et recettes liées à NATURA 2000 (part prestations de service)
- Les coûts d'hébergement du serveur et de la maintenance liés à l'infrastructure mutualisée pour la saisine par voie électronique des demandes ADS mise à disposition de communes et de communautés de communes. Ces frais sont remboursés au PNR par les collectivités utilisatrices, selon une convention établie.

L'ensemble de ces dépenses liées à ces programmes et actions se monte à **2 434 312 € (cf. tableau)**.

On ajoutera également les dépenses suivantes :

- **Le déficit reporté de 2024 : 154 303,89 € ;**
- **Les dotations aux amortissements :** Il est nécessaire d'affecter **186 769,10 €** aux dotations aux amortissements ;
- **Le virement à la section d'investissement à hauteur de 41 854,13 €.**

1.2. RECETTES :

Figurent en recettes de la section de fonctionnement du budget opérationnel :

- Les subventions restant à percevoir sur des programmes d'actions 2021, 2022, 2023, 2024 ;
- Les subventions Natura 2000 (année 2024)
- Les subventions sollicitées des Régions et Départements, participations des communes et autres partenaires pour les opérations 2025 ;
- Les recettes de la Région Hauts-de-France et de l'Europe pour le programme de la forêt de Chantilly.

Le tableau ci-joint donne le détail précis, opération par opération, des recettes attendues qui se montent à **2 573 564 €**.

A cela s'ajoutent :

- **150 070,79 €** au titre des reprises sur subventions d'équipement reçues ;

- **La subvention exceptionnelle du budget principal d'un montant de 93 604,33 €** pour équilibrer la section de fonctionnement du budget opérationnel.

L'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement du budget opérationnel sont estimées à 2 817 239,12 €.

2. INVESTISSEMENT

2.1. DEPENSES :

Figurent en dépenses de la section d'investissement du budget opérationnel :

- Les montants des opérations d'investissement (ou des crédits de paiement) des programmes 2021, 2022, 2023, 2024 ainsi que les opérations ou crédits de paiement du programme 2025. L'ensemble de ces programmes d'actions se montent à **715 219 € (cf. tableau)**.
- Le déficit reporté de 2024 : **208 606,10 € ;**
- Les amortissements des immobilisations pour un montant de **150 070,79 €.**

Les dépenses prévisionnelles d'investissement du budget opérationnel s'élèvent à 1 073 895,89 €.

2.2. RECETTES :

Figurent en recettes de la section d'investissement du budget opérationnel :

- Les recettes non perçues des Régions, du Département de l'Oise et des communes des programmes d'actions 2021, 2022, 2023, 2024 correspondant aux opérations d'investissement ainsi que les opérations du programme 2025. L'ensemble de ces recettes attendues se montent à **842 934 € (cf. tableau) ;**
- Le FCTVA pour **2 338,66 € ;**
- Les reprises sur subventions reçues pour un montant de **186 769,10 € ;**
- Le virement de la section de fonctionnement à hauteur de **41 854,13 €.**

L'ensemble des recettes d'investissement du budget opérationnel sont estimées à 1 073 895,89 €

Equilibre général du budget opérationnel:

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2024	154 303,89 €	
Actions 2021, 2022, 2023, 2024	2 033 740 €	2 172 992 €
Actions 2025	400 572 €	400 572 €
Produits exceptionnels (<i>subvention du budget principal</i>)		93 604,33 €
Virement à la section d'investissement	41 854,13 €	
Opérations d'ordre (042)	186 769,10 €	150 070,79 €
Total	2 817 239,12 €	2 817 239,12 €

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2024	208 606,10 €	
Actions 2021, 2022, 2024	414 604 €	566 949 €
Actions 2025	300 615 €	275 985 €
FCTVA		2 338,66 €
Virement de la section de fonctionnement		41 854,13
Opérations d'ordre (040)	150 070,79 €	186 769,10 €
Total	1 073 895,89 €	1 073 895,89 €

Je vous propose :

- **D'affecter l'excédent du compte administratif 2024 du budget principal à la section correspondante du budget primitif 2025,**
- **De fixer, pour 2025, le montant de la cotisation :**
 - des communes totalement comprises à 3 € par habitant,
 - de la commune de Creil 6 314 €
 - de la commune de Saint-Maximin à 8 546 €
 - de la commune de Verneuil-en-Halatte à 4 101 €
 - de la commune de Fosses à 9 666 €
 - de la commune de Survilliers à 4 479 €,
 - de la commune de Nanteuil-le-Haudouin à 1 988 €
 - de la commune de Beaumont sur Oise à 4 759 €
 - de la commune de Maffliers à 4 679 €
 - de la commune de Mours à 4 387 €
- **D'adopter par nature et par chapitre, conformément à la nomenclature M57 en vigueur, le budget primitif 2025 du budget principal,**
- **D'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre du budget principal, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,**

- **d'adopter par nature et par chapitre, conformément à la nomenclature M57 en vigueur, le budget primitif 2025 du budget opérationnel,**
- **D'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre du budget opérationnel, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune**
- **d'autoriser le Président à solliciter la participation des partenaires financiers,**
- **d'autoriser le Président à signer les conventions avec les partenaires financiers relatives aux modalités d'attribution et de versement des participations et subventions.**

Documents budgétaires :

Les documents budgétaires soumis au vote (comptes administratifs 2024 et budgets primitifs 2025) sont consultables sur le site internet du Parc, via l'Extranet :

- Login : PNRopf
- Mot de passe : extranetPNRopf
- Rubrique : « BUDGET »

BUDGET PRINCIPAL 2025
FONCTIONNEMENT - RECETTES

R002	Excédent reporté	1 840 387,84
CHAP 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses		1 000,00
706888	Autres prestations de services	1 000,00
CHAP 74 - Dotations, subventions et participations		1 754 109,77
7472	Participations et subventions des régions	794 476,00
7473	Participations des départements	226 230,00
74748	Participations des communes	429 100,00
74718	Participations et subvention de l'Etat	150 000,00
74773	Subventions de l'Union Européenne	153 027,00
744	FCTVA	1 276,77
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		82 718,27
777	Reprise des subventions d'investissement perçues	82 718,27
	TOTAL DES RECETTES	3 678 215,88

BUDGET PRINCIPAL 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

CHAP 011 - Charges à caractère général	315 000,00
6042 - Achats prestations de services	34 000,00
60611 - Eau et assainissement	3 000,00
60612 - Énergie - Électricité	43 000,00
60622 - Carburants	3 000,00
60623 - Alimentation	4 000,00
60628 - Autres fournitures non stockées	2 500,00
60631 - Fournitures d'entretien	600,00
60632 - Fournitures de petit équipement	5 000,00
60636 - vêtements de travail	200,00
6064 - Fournitures administratives	8 000,00
6068 - Autres matières et fournitures	1 000,00
611 - Contrats de prestations de services	2 500,00
61358 - Locations mobilières	1 000,00
61521 - Entretien de terrains	5 000,00
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	9 000,00
615231 - Entretien et réparations voiries	2 000,00
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	5 000,00
61558 - Autres biens mobiliers (panneaux)	500,00
6156 - Maintenance	35 000,00
6161 - Assurance multirisques	23 000,00
6182 - Documentation générale et technique	3 000,00
6184 - Versements à des organismes de formation	2 500,00
6185 - Frais de colloques et séminaires	3 000,00
6225 - Indemnités aux régisseurs	200,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	2 000,00
6231 - Annonces et insertions	9 000,00
6236 - Catalogues et imprimés	1 000,00
6237 - Publications	1 000,00
6247 - Transports collectifs	2 000,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	16 000,00
6234 - Réceptions	5 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	22 000,00
6262 - Frais de télécommunications	14 000,00
6281 - Concours divers (cotisations...)	32 000,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	15 000,00
CHAP 012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 300 000,00
6331 - Versement de transport	3 500,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	20 000,00
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 500,00
64111 - Rémunération principale	440 000,00
64112 - NBI, SFT et indemnité de résidence	3 500,00
64118 - Autres indemnités	100 000,00
64131 - Rémunérations	340 000,00
64138 - Autres indemnités	2 000,00
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	172 000,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	172 000,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 000,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	26 000,00
6456 - Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	2 000,00
CHAP 65 - Autres charges de gestion courante	125 604,33
65811 - Droits utilisation - informatique en nuage	11 000,00
658118 - Autres redevances pour concessions, brevets	2 000,00
65311 - Indemnités des élus	16 000,00
65313 - Cotisations de retraite des élus	3 000,00
67821 - Subvention au budget annexe	93 604,33
CHAP 042 - Opérations d'ordre entre sections	139 368,58
6811 - Dotations aux amortissements et aux provisions	139 368,58
TOTAL DES DEPENSES	1 879 972,91

BUDGET PRINCIPAL 2025

INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Actions PA	Nouvelles inscriptions	TOTAL
CHAP 20 - Immobilisations incorporelles	5 000,00		5 000,00
2051 Brevets, licences, logiciels	5 000,00	0,00	5 000,00
CHAP 21 - Immobilisations corporelles	234 197,00	17 616,34	251 813,34
2128 aménagements de terrains	6 475,00	0,00	6 475,00
21351 Inst générales, aménagements constructions	151 764,00	17 616,34	169 380,34
2152 Installations de voirie	20 702,00	0,00	20 702,00
21838 Matériel de bureau et matériel informatique	43 256,00	0,00	43 256,00
2184 Mobilier	12 000,00	0,00	12 000,00
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	82 718,27		
TOTAL DES DEPENSES	339 531,61		

RECETTES

R001 Excédent reporté	713 929,55
CHAP 13 - Subventions d'investissement	240 165,00
1312 Subventions des régions	222 412,00
1313 Subventions des départements	17 753,00
CHAP 10 - Dotations, fonds divers et réserves	16 648,34
10222 FCTVA	16 648,34
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	139 368,58
TOTAL DES RECETTES	1 110 111,47

		DEPENSES	TTC	Concessions et droits similaires	Installations générales, agencements, aménagements divers	Installations voirie	Mobilier	Matériel bureau et informatique	Autres agencements et aménagements de terrains
	PA	FICHE	MONTANTS	2051	2181	2152	2184	2183	2128
2022	F 051	Travaux à la Maison du Parc - 2022	37 833 €		37 833 €				
2023	F 083	Travaux à la Maison du Parc - 2023	6 475 €						6 475 €
2024	F 112	Equipements - 2024	39 460 €	5 000 €			2 000 €	32 460 €	
		S/TOTAL	83 768 €						
2025	F138	Renouvellement des panneaux "commune du Parc naturel régional"	20 702 €			20 702 €			
2025	F139	Travaux à la Maison du Parc - 2025	113 931 €		113 931 €				
2025	F140	Equipements - 2025	20 796 €				10 000 €	10 796 €	
		S/TOTAL	155 429 €						
		TOTAL TTC	239 197 €	5 000 €	151 764 €	20 702 €	12 000 €	43 256 €	6 475 €
		RECETTES		Régions	Départements				
	PA	FICHE	MONTANTS	1312	1313				
2021	F 024	Travaux à la Maison du Parc - programme 2021	16 230 €	12 179 €	4 051 €				
2022	F 051	Travaux à la Maison du Parc - 2022	32 057 €	32 057 €	0 €				
2022	F 052	Equipements - 2022	2 792 €	1 670 €	1 122 €				
2022	F 053	Panneaux "commune du Parc naturel régional" - 2022	6 661 €	6 000 €	661 €				
2023	F 082	Panneaux "commune du Parc naturel régional" - 2023	7 000 €	7 000 €					
2023	F 083	Travaux à la Maison du Parc - 2023	3 016 €	3 016 €	0 €				
2023	F 084	Equipements - 2023	1 560 €	0 €	1 560 €				
2024	F 112	Equipements - 2024	41 325 €	41 325 €					
		S/TOTAL	110 641 €						
2025	F138	Renouvellement des panneaux "commune du Parc naturel régional"	17 252 €	6 893 €	10 359 €				
2025	F139	Travaux à la Maison du Parc - 2025	94 942 €	94 942 €					
2025	F140	Equipements - 2025	17 330 €	17 330 €					
		S/TOTAL	129 524 €						
		TOTAL	240 165 €	222 412 €	17 753 €				

BUDGET OPERATIONNEL 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

D002	Solde d'exécution reporté	154 303,89
CHAP 011 - Charges à caractère général		1 738 231,00
6042 Achats de prestations de services		523 893 €
60623 Alimentation		2 500 €
60628 Fournitures non stockées		18 606,00
60632 Petits équipements		21 000,00
617 Etudes et recherches		992 821,00
6065 Livres, disques		1 000,00
6156 Maintenance		11 000,00
6232 Fêtes et cérémonies		500,00
6236 Catalogues et imprimés		149 911,00
6237 Publications		17 000,00
CHAP 012 - Charges de personnel et frais assimilés		40 000,00
6331 Versement de transport		150,00
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.		50,00
64118 Autres indemnités		1 000,00
64131 Rémunérations		28 000,00
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		5 500,00
6453 Cotisations aux caisses de retraite		4 100,00
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		1 200,00
CHAP 65 - Autres charges de gestion courante		656 081,00
657348 Subvention de fonctionnement aux communes		207 546,00
65738 Subvention autres organismes		252 000,00
65748 Subventions de fonctionnement aux privés		196 535,00
CHAP 023 - Virement à la section d'investissement		41 854,13
CHAP 042 - Opérations d'ordre entre sections		186 769,10
6811 Dotations aux amorti des immo incorporelles et corporelles		186 769,10
TOTAL DEPENSES		2 817 239,12

RECETTES

CHAP 74 - Dotations, subventions, participations	2 573 564,00
74718 Etat	82 573,00
7472 Régions	1 551 164,00
7473 Départements	336 970,00
74748 Communes	105 422,00
74758 EPCI	15 692,00
74773 Budget communautaire et fonds structurels FEADER	224 633,00
747888 Agence de l'eau	257 110,00
CHAP 75 - Autres produits de gestion courante	93 604,33
75822 Subvention du budget principal	93 604,33
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 070,79
777 Reprise des subventions d'investissement perçues	150 070,79
TOTAL RECETTES	2 817 239,12

BP 2025 - BUDGET OPERATIONNEL
FONCTIONNEMENT - DEPENSES par opération

		OPERATIONS	MONTANTS	presta tions service	Alimentation	Fourni tures non st.	Petit équip.	Etudes	livres, disques	Maintenance	Fêtes et cérémonie	Catalog et imprimés	publi cations	subv.fonct communes	Sub autres organismes publics	subv privé fonct	Salaire et charges
PA				6042	60623	60628	60632	617	6065	6156	6232	6 236	6237	657348	65738	6574	chap 12
HP	C1	COTTRI salaire Chargé de mission Filière bois	40 000 €														40 000 €
2021	F006	Fonds "études d'aménagement" - 2021	11 065 €					11 065 €									
2021	F 017 f	Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles - programme 2021	7 667 €									7667					
2022	F 032	Forêt de Chantilly - Programme de recherche 2022	10 000 €					10 000 €									
2022	F 035	Fonds "études d'aménagement" 2022	14 669 €					14 669 €									
2022	F 037f	Fonds pour amélioration énergétique bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	31 036 €	31 036 €													
2022	F 039	Elaboration de cahiers de recommandations architecturales Saint-Vaast-de-L., Fresnoy-le-Luat	26 129 €									26 129 €					
2022	F 050	Elaboration du TO - questions 1 à 3	12 484 €	12 484 €													
2023	F 056	Fonds en faveur de la préservation de la faune - 2023	15 000 €	5 000 €			5 000 €							3 000 €		2 000 €	
2023	F 057	Restauration écologique de milieux naturels - 2023	3 782 €													3 782 €	
2023	F 059	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2023	15 000 €					15 000 €				7 507 €					
2023	F 061	Edition de plaquettes de micromobilité	7 507 €														
2023	F 062	Fonds "études d'aménagement" - 2023	90 000 €					90 000 €									
2023	F 063	Etudes de mise en valeur et gestion du site de la Canardière -Chantilly	89 256 €					89 256 €									
2023	F 064	Gestion écologique et paysagère des cimetières - 3ème tranche	9 816 €	9 816 €													
2023	F 065	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal - 2023	39 867 €	15 000 €										24 867 €			
2023	F 067	Valorisation des recherches historiques	34 147 €	14 147 €								20 000 €					
2023	F 068	Edition d'un livret de découverte "Sports"	2 916 €									2 916 €					
2023	F 069	Fonds Expertises environnementales - 2023	31 854 €					31 854 €									
2023	F 071	Edition d'une plaquette sur les bâtiments agricoles	1 659 €									1 659 €					
2023	F 074	Développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective	1 800 €	1 800 €													
2023	F 077	Passage à la version 3 de Geotrek	2 363 €	2 363 €													
2023	F 078	Programme de communication - 2023	35 996 €	15 996 €								10 000 €	10 000 €				
2023	F 079	Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes - 2023	304 €	304 €													
2023	F 081	Réalisation du TO Paysage	20 991 €	20 991 €													
2024	F 085	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels - 2024	80 600 €													80 600 €	
2024	F 086	Programme de conservation de la flore menacée - 8ème tranche	20 000 €					20 000 €									
2024	F 087	Restauration écologique de milieux naturels - 2024	10 939 €													10 939 €	
2024	F 088	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – 2ème tranche	81 640 €	81 640 €													
2024	F 089	Fonds d'intervention "Apiculture et Frelon asiatique"	15 000 €	5 000 €			10 000 €										
2024	F 090	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2024	63 000 €					63 000 €									
2024	F 091	Renouvellement des lignes de covoiturage	10 172 €	10 172 €													
2024	F 092	Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique aux communes et entreprises	4 987 €	4 987 €													
2024	F 093	Fonds "études d'aménagement" - 2024	100 000 €					100 000 €									
2024	F 094	Etudes gestion alternative des eaux pluviales – 4ème programme	271 621 €					271 621 €						137 334 €	10 000 €		
2024	F 096	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal - 2024	167 334 €	20 000 €										12 345 €			
2024	F 097	Elaboration du Règlement Local de Publicité - Pont Ste Maxence	12 345 €														
2024	F 098	Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales – Roberval	18 633 €									18 633 €					
2024	F 101	Fonds d'intervention pour des expertises environnementales - 2024	136 356 €					136 356 €									
2024	F 103	Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court - 2024	22 922 €	7 922 €	500 €	10 000 €	3 000 €					500 €					
2024	F 104	Sensibilisation des consommateurs aux circuits-courts et à l'alimentation locale - 2024	4 968 €	2 968 €	1 000 €							1 000 €					
2024	F 105	Développement des circuits-courts agricoles et changement de pratiques - 2024	25 703 €	25 703 €													
2024	F 106	Démarche d'écologie industrielle territoriale : soutien à des actions	40 000 €	20 000 €												20 000 €	
2024	F108	Programme de communication - 2024	23 362 €	10 000 €								6 362 €	7 000 €				
2024	F109	Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes - 2024	13 900 €	7 400 €	500 €	1 000 €	2 000 €					3 000 €					
2024	F111	Programmes pédagogiques à destination des scolaires - 2024/2025	73 134 €	62 634 €	500 €	1 000 €	1 000 €		1 000 €			7 000 €					
2024	A12	NATURA 2000 - 2024	39 816 €	39 816 €											242 000 €		
2022	FOR	FEADER FORET DE CHANTILLY 1	242 000 €														
		S/Total	2 033 740 €														
2025	HP	SVE 2025	11 000 €							11 000 €							
2025	F113	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels - 2025	40 000 €													40 000 €	
2025	F114	Programme de conservation de la flore menacée - 2025	16 000 €	0 €				16 000 €									
2025	F115	Restauration écologique de milieux naturels 2025-2026	24 214 €													24 214 €	
2025	F116	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – 2025	15 000 €													15 000 €	
2025	F117	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2025	32 000 €					32 000 €									
2025	F118	Etude écologique préalable à la révision de l'Aménagement de la Forêt Carnelle	25 000 €					25 000 €									
2025	F119	Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique aux communes et entreprises - 2ème année	5 480 €	5 480 €													
2025	F121	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal - 2025	50 000 €	20 000 €										30 000 €			
2025	F123	Edition de plaquettes de découverte des villages - 2025	5 808 €									5 808 €					
2025	F125	Fonds d'intervention pour des expertises environnementales - 2025	67 000 €					67 000 €									
2025	F127	Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court - 2025	10 606 €	4 000 €		6 606 €											
2025	F128	Sensibilisation des consommateurs aux circuits-courts et à l'alimentation locale - 2025	2 877 €	2 877 €													
2025	F129	Développement des circuits-courts agricoles et des changement de pratiques - 2025	6 710 €	6 710 €													
2025	F130	Evolution des systèmes de restauration collective - 2025	9 000 €	9 000 €													
2025	F131	Concours design mobilier urbain en bois local	15 000 €	15 000 €													
2025	F132	Prolongation de l'accompagnement à la démarche d'écologie industrielle territoriale	11 760 €	11 760 €													
2025	F133	Réactualisation des fiches de randonnée pédestre	16 230 €									16 230 €					
2025	F135	Programme de communication - 2025	10 000 €	5 000 €								5 000 €					
2025	F136	Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes - 2025	16 887 €	16 887 €													
2025	F137	Programmes pédagogiques à destination des scolaires - 2025/2026	10 000 €									10 000 €					
		S/Total	400 572 €														
		TOTAL	2 434 312 €	523 893 €	2 500 €	18 606 €	21 000 €	992 821 €	1 000 €	11 000 €	500 €	149 911 €	17 000 €	207 546 €	252 000 €	196 535 €	40 000 €

BP 2025 - BUDGET OPERATIONNEL
FONCTIONNEMENT - RECETTES par opération

		compte																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			</
--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

BUDGET OPERATIONNEL 2025

INVESTISSEMENT

DEPENSES

D001 Déficit reporté	208 606,10
CHAP 20 - Immobilisations incorporelles	464 615,00
2041482 Subv d'équipement versées - communes	117 277,00
20422 Subv d'équipt - personne de droit privé	347 338,00
CHAP 45 - Comptabilité distincte rattachée	250 604,00
458101 Opérations sous mandats	250 604,00
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	150 070,79
TOTAL DES DEPENSES	1 073 895,89

RECETTES

CHAP 13 - Subventions d'investissement	601 727,00
1312 Subventions des régions	405 837,00
1313 Subventions de départements	195 890,00
CHAP 45 - Comptabilité distincte rattachée	241 207,00
4582 Opérations sous mandats	241 207,00
CHAP 10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 338,66
10222 FCTVA	2 338,66
CHAP 21 - Virement de la section de fonctionnement	41 854,13
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	186 769,10
TOTAL DES RECETTES	1 073 895,89

OUVERTURE DES HEURES DE VACATION

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : OUVERTURE DES HEURES DE VACATION

Depuis sa création, le Parc naturel régional Oise - Pays de France organise des manifestations et participe à de nombreux salons.

Un certain nombre de ces salons sont tenus par du personnel vacataire (étudiants, retraités,...) que le Parc forme.

Par ailleurs, ces vacataires permettent de renforcer les moyens humains du Parc, en participant :

- à l'encadrement des sorties (animations découverte, ateliers, chantiers-nature, etc.), des manifestations (Fête des Petits éco-citoyens, Journées portes-ouvertes, etc.) ou des réunions organisées par le Parc (accueil des participants, veiller à la sécurité du groupe, distribution de la documentation, etc.),
- à la distribution de la documentation du Parc (documents touristiques, documents institutionnels, flyers et affiches pour les sorties, etc.),
- à la réalisation de missions ponctuelles variées (secrétariat, observations de terrain, alimentation du SIG, vérification et entretien des barnums du PNR, rangement de cartons de documentation, etc.).

Il est proposé de prévoir 1000 heures de vacation pour l'année 2025 (jusqu'au 31 mars 2026).

Pour information, conformément aux règles de la fonction publique, l'emploi vacataire est rémunéré sur la base d'une vacation par heure effectuée au taux de l'indice correspondant au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif échelle CI.

Le paiement des vacances est effectué au vu d'un état mensuel des heures réalisées.

Je vous propose d'autoriser l'ouverture de 1000 heures de vacation comme précisé ci-dessus.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024

QUESTIONS DIVERSES